

Lancement de l'Enquête Sectorielle Annuelle (ESA) en Martinique

Communiqué de presse – 01/09/2021

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise l'**enquête sectorielle annuelle (ESA)** en Martinique, auprès de 3 000 entreprises de l'industrie, de la construction, du commerce et des services.

Malgré la situation exceptionnelle, l'Insee a maintenu la collecte de l'enquête sectorielle annuelle. Elle se déroule d'avril 2021 à janvier 2022. Ses résultats permettent de calculer les évolutions annuelles et d'estimer l'impact économique de la crise sanitaire actuelle. L'Insee a plus que jamais besoin de votre participation pour assurer la qualité des statistiques d'entreprises sur 2020.

L'ESA est l'enquête de référence qui permet de disposer de statistiques sur les entreprises, et de disposer de données sur les principaux ratios financiers des entreprises, par taille et par secteur d'activité. Elle sert également à élaborer, chaque année, les comptes économiques régionaux et notamment d'évaluer la richesse produite et son évolution dans le temps à travers le calcul du produit intérieur brut (PIB).

Dans un objectif de simplification, les entreprises concernées reçoivent par courrier des identifiants afin de remplir leur questionnaire par **internet**.

Les informations collectées dans le cadre de l'enquête **relèvent de la loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique. Ces informations, couvertes par le secret statistique, ne peuvent être transmises à quiconque. Elles ne sont utilisées que pour la constitution de données statistiques anonymes. L'enquête sectorielle annuelle est revêtue du visa n°2021A029EC qui la rend obligatoire.**

Répondre à cette enquête permet de conforter des statistiques d'entreprises utiles pour le développement économique du département ; c'est donc s'associer à une mission d'intérêt général.